



AA139

BASES

3 jours 21 heures

1 605 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Procédure d'offre et convention IRCA

Objectifs de la convention et implications du mandat de gestion

COMPÉTENCES VISÉES

- Intégrer la méthodologie d'indemnisation d'une victime.
- Appliquer la convention IRCA.

PROGRAMME

A. METTRE EN ŒUVRE LES DISPOSITIONS RELATIVES À LA PROCÉDURE D'OFFRE D'INDEMNITÉ

1. Identifier les victimes bénéficiaires de l'indemnité et les assureurs tenus à l'indemnité
2. Devoirs d'information réciproque
3. Procéder à l'indemnisation par le mécanisme de la procédure d'offre
4. Étudier la jurisprudence sur les délais d'offre de la loi Badinter et les sanctions liées à une offre manifestement insuffisante

B. APPLIQUER LES DISPOSITIONS DE LA CONVENTION IRCA

1. Identifier les objectifs et le champ d'application de la convention IRCA
2. Identifier le rôle et les mécanismes de désignation de l'assureur gestionnaire et distinguer les différents cas de revendication
3. Procéder au recours en contribution de l'assureur gestionnaire

C. PROCÉDURE DE RECOURS EN CONTRIBUTION DE L'ASSUREUR GESTIONNAIRE

1. Déterminer le cas de barème applicable
2. Connaître les principes applicables aux recours conventionnels
3. Recours forfaitaire
4. Recours encadré (utilisation d'un outil de calcul)

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation automobiles corporels
- Chargés de recours IRCA et/ou droit commun

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes. AA017 - AA136 - AA137 - AA138

POINTS FORTS

Apports techniques et méthodologiques, mécanismes clés illustrés par des dossiers sinistres.

Exercices d'application des dispositions de la convention IRCA. Cas de synthèse de mise en œuvre de l'articulation entre les règles de la convention IRCA et les principes de la procédure d'offre.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

05F - Gestion et indemnisation des sinistres standard et conventionnels, 05G - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des exercices
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation